

École Laurier
Conseil d'établissement

Ordre du jour
Mardi le 8 mars 2022
Lieu : TEAMS
19h00

1. Mot de bienvenue
 - 1.1. De la directrice (2 minutes)
 - 1.2. Du président du CÉ (2 minutes)
2. Vérification du quorum (1 minute)
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour (1 minute)
4. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 8 février 2022 (5 minutes) (document annexé)
5. Point du public (20 minutes)
6. Mot membres de la communauté (5 minutes)
- ~~7. Mot du service de garde (5 minutes) (ANNULÉ)~~
8. Mot des enseignants (5 minutes)
 - 8.1 Sortie des finissants et classe verte 6^e année
 - 8.2
9. Mot du représentant au comité de parents (5 minutes)
10. Budget (30 minutes) (documents annexés)
 - 10.1 Reddition de comptes des mesures dédiées et protégées
11. Photos scolaires 2022-2023 (5 minutes)
12. QES (suivi) (2 minutes)
13. Projet éducatif (5 minutes)
14. Délocalisation (10 minutes)
15. Point de l'OPP
16. Varia (10 minutes)
 - 16.1 TNI
 - 16.2 Sorties du SG lors des journées pédagogiques selon les règles Covid
 - 16.3 M-à-J du Site web de l'école
 - 16.4 Stratégie des courriel aux parents (fichier en corps de texte)
17. Clôture de la rencontre (1 minute)

Prochaines rencontres : CÉ extraordinaire le 14 mars à 19h00
CÉ séance ordinaire le 5 avril à 19h00